

Dans ma région, les plaines de Regina, le système coopératif a toujours occupé une place importante, depuis l'époque ancienne de l'arrivée des colons, qui s'aidaient mutuellement à construire leur ferme, jusqu'à aujourd'hui, où ils commercialisent leurs produits par l'entremise de la plus grosse coopérative de production du monde: Le Syndicat du blé.

Le gouvernement a toujours joué un rôle important. Il a aidé les colons à s'établir dans les Prairies, en leur garantissant des réseaux de transport et de commercialisation, et en participant à toutes les étapes, jusqu'à la mise au point de meilleures qualités de blé ou d'autres cultures. Bien entendu, il y a également l'initiative privée des agriculteurs, qui prennent les risques, qui adaptent les différentes cultures aux diverses conditions du sol et ainsi de suite. En résumé, chaque agriculteur prend individuellement la décision qu'aucun organisme important, qu'il s'agisse d'un gros bureau central de planification d'État ou du conseil d'administration d'une entreprise multinationale, ne pourra jamais prendre.

Il est insensé de la part de mes amis les conservateurs de prétendre, comme ils le font toujours, que nous pouvons nous passer de la participation du secteur public. C'est une chose indispensable, au même titre que les ventes dirigées, les coopératives et l'action collective des agriculteurs. Prétendre le contraire n'est que pure folie.

J'ai pu constater la semaine dernière, en ayant l'occasion d'étudier le programme spatial américain, à quel point la tendance à la privatisation et l'importance du secteur privé étaient exagérées. Dans le climat actuel qui règne à Washington, nul ne désire vraiment communiquer au secteur privé des données recueillies grâce aux satellites de télédétection. Les données obtenues grâce aux photographies prises par les satellites renseignent sur les conditions de croissance des récoltes, sur leur maturation et leur rendement à l'époque des moissons. Que des renseignements de ce genre soient communiqués au secteur privé pour son usage exclusif révèle un fait consternant, à savoir que le secteur public semble avoir perdu de son importance. Je suis persuadé qu'une entreprise comme la société Cargill aimerait exercer un monopole sur ces données, afin d'accaparer le marché de ces denrées. Je veux ainsi faire comprendre qu'il est inopportun de céder entièrement le secteur agricole à l'industrie privée.

A mon avis, le bill C-85 permet au gouvernement d'aider particulièrement notre monde agricole. Bien entendu, il doit se montrer conciliant. Les agriculteurs ainsi que notre parti et le parti conservateur jugeraient inadmissible que le gouvernement prenne une initiative et tente de l'imposer aux agriculteurs. Ils doivent donc chercher à s'entendre d'abord. Les secteurs public et privé ainsi que les exploitants doivent s'entraider. Quel que soit le rôle des trois secteurs, seule la concertation permettra à l'agriculture de demeurer une industrie saine au sein de notre économie. La concertation seule permettra à nos agriculteurs de veiller à ce que leur production soit vendue à des prix convenables.

● (1410)

Nous entretenons certaines craintes au sujet de ce projet de loi. Une a trait à la composition du conseil. Je signale au gouvernement que cette concertation est indispensable si ce nouvel organisme créé par le bill C-85 doit prospérer et

accomplir sa mission. Canagrex doit collaborer avec les agriculteurs, avec ceux qui s'occupent des récoltes et avec les travailleurs dans cette industrie. J'affirme donc sans ambages que les producteurs, les agriculteurs et les travailleurs doivent avoir leur voix au chapitre tout comme ceux qui siègent au conseil.

Nous nous préoccupons parce que le budget de Canagrex n'est que de 12.3 millions et non de 60 millions comme le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) l'a un jour promis. Est-ce un indice qu'il s'agit en réalité d'une tentative du gouvernement pour jeter de la poudre aux yeux et faire croire qu'il tente activement d'exporter nos produits agricoles? Un budget de 12.3 millions suffit-il à cette nouvelle société pour lui permettre d'accomplir sa tâche convenablement? Voilà certaines des questions qui nous laissent dans le doute. Avec le temps, nous découvrirons bien si en créant cette nouvelle société, le gouvernement cherchait seulement à nous abuser ou s'il entendait vraiment intervenir dans ce domaine.

Nous nous inquiétons également au sujet des capacités de Canagrex. A notre avis, Canagrex devrait servir à promouvoir les ventes et constituer une source de renseignements spécialisés concernant le commerce extérieur et les denrées agricoles. La nouvelle société serait alors utile aux agriculteurs. Ceux-ci, trop souvent, n'arrivent pas à se retrouver dans les tas de règlements, de ministères et d'organismes qui existent. Si Canagrex les aidait à y voir plus clair, elle leur rendrait grand service.

Si nous trouvons à redire au fait que le gouvernement inaugure des programmes comme celui-là, c'est que chaque fois qu'il dépense des fonds publics pour créer de nouveaux débouchés ou mettre au point de nouveaux produits, il fait volte-face et laisse le champ libre à l'entreprise privée dès que l'affaire est rentable. C'est bien souvent ce qui fait la force du secteur privé. Si un jour Canagrex devenait rentable, nous recommandons que les profits en soient remis aux agriculteurs et non pas à quelque multinationale. Nous entendons surveiller cet aspect de très près au cours des années à venir. Si nous constatons que c'est effectivement ce qui se produit, si le gouvernement met tout simplement une servante canagrex à la disposition des grandes chaînes d'alimentation, nous entendons lui rebattre les oreilles de critiques au sujet de Canagrex.

Nous espérons que Canagrex procurera des services et une aide utiles aux agriculteurs. Je voudrais faire remarquer qu'il importe de créer de nouveaux marchés ici au Canada. D'autres députés ont dit que notre production alimentaire commençait à ne plus suffire à nos besoins. En effet, nous importons de plus en plus de produits chaque année. En 1970, par exemple, 83 p. 100 de tous les légumes consommés au Canada étaient produits chez nous. En 1977, cette proportion avait baissé à 74 p. 100, soit une chute de 9 p. 100.

On observe le même phénomène pour les fruits. De 1967 à 1971, 32 p. 100 des fruits consommés au Canada étaient produits chez nous. En 1977, cette proportion était tombée à 24 p. 100. Prenons l'exemple des pêches en boîte. Seulement 18 p. 100 des pêches en boîte consommées au Canada sont produites chez nous. Vouloir que le Canada reste auto-suffisant dans le domaine alimentaire reste un idéal important que Canagrex, je l'espère, s'appliquera à atteindre.